

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**PARTICIPATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
À LA PHASE 2 DE L'ÉTUDE SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES PAYSAGES**

Beaupré, le 29 avril 2021 — Développement Côte-de-Beaupré est fier d'annoncer la participation du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) à l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale de par son soutien à la réalisation de la phase 2 de l'Étude sur la valeur économique des paysages.

Par le biais du Fonds du patrimoine culturel québécois et de son programme Aide aux initiatives de partenariat visant à dynamiser la relation entre la culture et le territoire en prenant appui sur les initiatives culturelles des municipalités et des MRC, le MCC a accordé une subvention de 21 439 \$ à l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale afin de mieux comprendre les actifs paysagers qui contribuent à l'attractivité du territoire de la Capitale-Nationale.

Le soutien financier du Gouvernement du Québec (MCC) et du Secrétariat à la Capitale-Nationale, dont la participation financière est de 20 000 \$, permettra de réaliser la phase 2 de l'Étude sur la valeur économique des paysages prévue au plan d'action 2019-2022 de l'Entente.

«Nous sommes très heureux de la participation financière du ministère de la Culture et des Communications et entamons la phase 2 de l'étude sur la valorisation économique des paysages avec beaucoup d'enthousiasme. Cette dernière nous donnera, entre autres, des outils concrets permettant de valoriser et protéger nos paysages, qui en plus d'être un attrait touristique important, contribuent à la qualité de vie des citoyens de la région de la Capitale-Nationale», affirme M. Bernard Paré, directeur général de Développement Côte-de-Beaupré, organisme gestionnaire de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la région de la Capitale-Nationale.

PHASE 2: MOTIFS ET MOYENS DE PRÉSERVER LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES ACTIFS PAYSAGERS

Divisée en trois volets, la phase 2 de l'Étude sur la valeur économique des paysages permettra de comprendre l'appréciation paysagère de trois clientèles choisies soit, les résidents, les gens d'affaires et les visiteurs; de développer un argumentaire quant à l'apport économique du paysage et d'identifier les outils et les moyens permettant de maintenir l'actif paysager des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix, de Charlevoix Est, de l'île d'Orléans et de Portneuf.

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

La phase 2 sera menée par Guy Mercier, professeur et chercheur à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval et chercheur responsable de cette Étude, Étienne Berthold, professeur et chercheur à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, ainsi que par Yves Brousseau professeur et chercheur à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval.

Rappelons que l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la région de la Capitale-Nationale a été renouvelée en 2019. Elle dispose d'un budget de 447 500 \$ et son plan d'action permet de soutenir les intervenants dans la mise en œuvre de leurs projets à caractère paysager, d'outiller les clientèles à l'égard des paysages, d'animer et de concerter les acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages et de poursuivre la sensibilisation quant à l'enjeu de la mise en valeur et de la protection des paysages. Le MCC participe à cette Entente depuis sa création en 2014.

À PROPOS DE DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Organisme à but non lucratif, Développement Côte-de-Beaupré a pour mission de favoriser et soutenir l'émergence de projets structurants qui visent le développement de l'économie et de l'emploi de la région. Fort de son rôle rassembleur, Développement Côte-de-Beaupré offre des services pour les entrepreneurs et les acteurs du développement économique et favorise la réalisation de projets d'entreprises privées ou collectives.

SOURCE : Sophie De Blois, chargée de projet
Développement Côte-de-Beaupré
418 827-5256 poste 208
paysages@developpementcdb.com

Entente sur les paysages | [site Internet](#) | [Facebook](#)